



Soleil du Grand Ouest

Projet Photovoltaïque
Plateforme Logistique Grand Ouest
Melesse



Une centrale solaire citoyenne sur les toits de Biocoop : qui ?



Un partenariat fort entre trois organisations engagées
dans la transition citoyenne

Portage : Enercoop Bretagne

Co-investisseur : Energie Partagée Investissement

Partenaire : Biocoop SA Coop



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**





Biocoop – Quelques chiffres

357 magasins de proximité agissent au sein de ce réseau coopératif, né de l'engagement des consommateurs

Chiffre d'affaires BIOCOOP SA 2014 : **657 millions d'euros**

Plus de 2 650 salariés sur le réseau et **740 salariés** dans la SA Coop et ses filiales

91 magasins sur PFGO

180 millions d'€ sur PFGO

285 salariés sur PFGO

Leader de la distribution alimentaire biologique, avec pour objectif le développement de l'agriculture biologique dans un esprit d'équité et de coopération.





Biocoop – Développement durable

Avant la coopération :

Raccordement électrique classique (EDF)
En 2014 : regroupement des 3 compteurs du site,
et souscription à un contrat Energie Enercoop



Pourquoi changer ?

3500 m² d'entrepôts froid = poste gourmand en énergie

Objectifs :

- minimiser l'impact énergétique sur le territoire, avec des choix réfléchis pour l'isolation, l'éclairage, la régulation des consommations énergétiques liées au fonctionnement des groupes froid
 - Souhait 100% énergie renouvelable
 - Volonté de produire soi-même une partie de l'énergie consommée
- ≠ Motivation gain financier





Naissance d'Enercoop en 2005

Les fondateurs / acteurs de l'ESS, des énergies renouvelables et de la protection de l'environnement





Une centrale solaire citoyenne sur les toits de Biocoop : comment ?

En chiffres :

- 300Mwh production annuelle attendue
- 300KW puissance installée
- 2000 m2 surface de panneaux solaires installés
- 15% consommation totale du site couverte par la production photovoltaïque
- 99% production auto-consommée

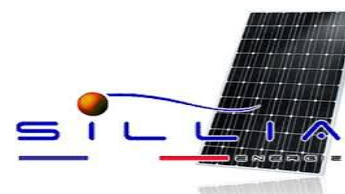
Installateur



Bureau d'études



Fabricant





Une centrale solaire citoyenne sur les toits de Biocoop : circuit court !

Le circuit court de l'énergie :
une vente directe sans passer par le réseau

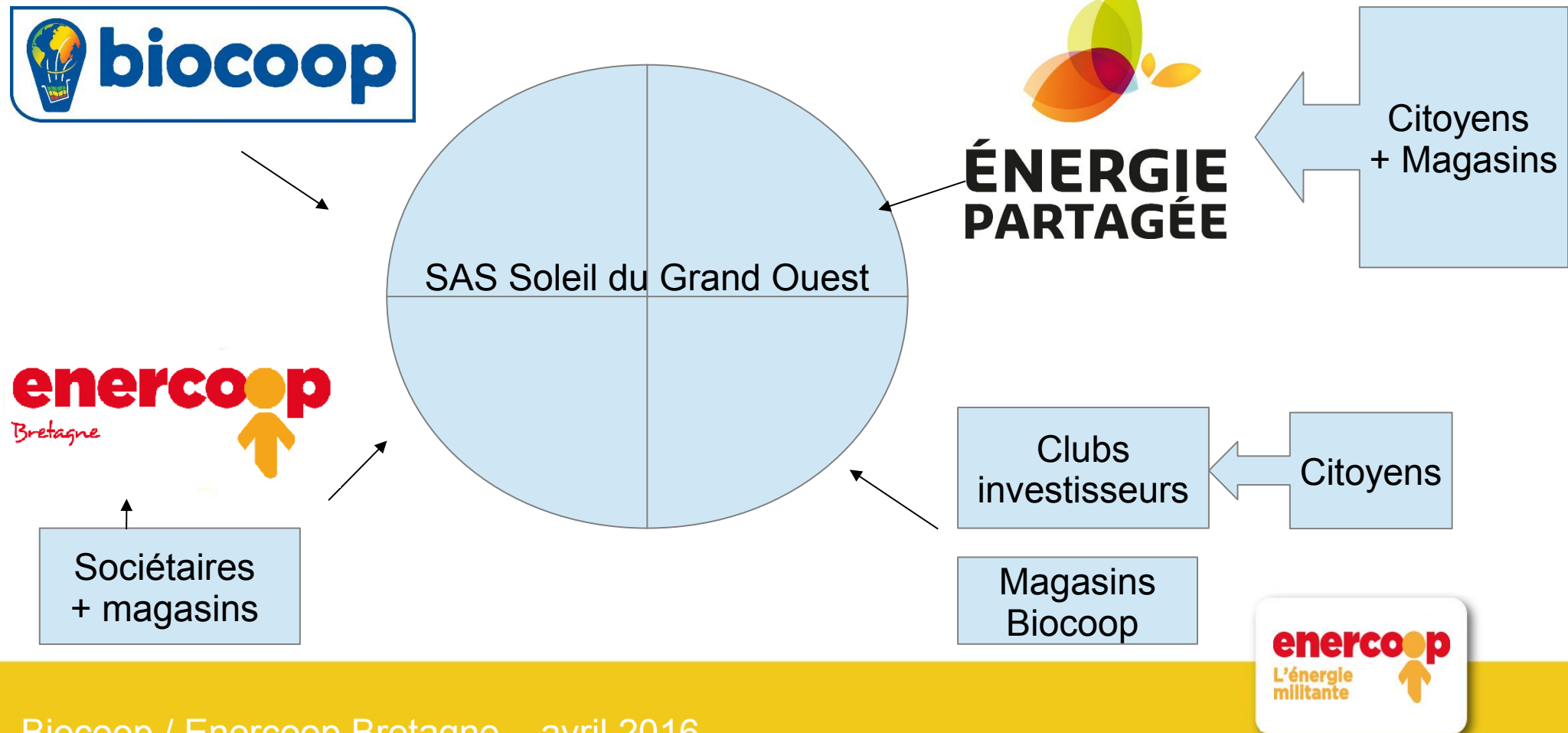
SAS Soleil du Grand Ouest
Enercoop, Energie Partagée
Magasins Biocoop, Clubs investisseurs

Vente Directe à Biocoop SA Coop
« Contrat de proximité »



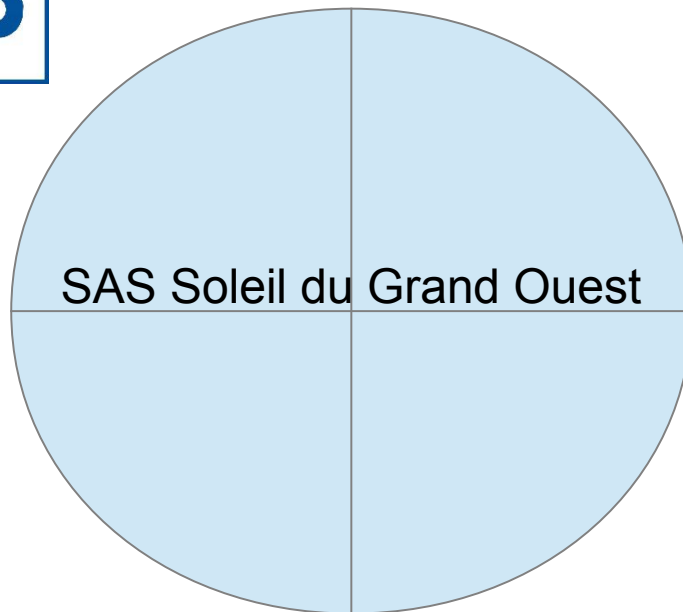


Une centrale solaire citoyenne sur les toits de Biocoop : comment investir ?





Une centrale solaire citoyenne sur les toits de Biocoop : gouvernance



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**



Président
gérant de la SAS

Cigales

Magasins
Biocoop

Collège tiers





Avantages - Inconvénients

Inconvénients :

- Portage financier
- Effort financier sur 15 ans
- Pénalités en cas de déménagement
- Défrichage juridique et technique
(porté par Enercoop)

Avantages :

- Tonnes eq CO₂ évitées : 7 tonnes d'équivalent CO₂
- Financement collectif (diminue l'investissement)
- Contrat de proximité
(en direct du producteur au consommateur)
- Fond d'investissement citoyen





Production du Site PFGO Melesse

Superposition des courbes production et consommation sur deux journées 28 et 29/09/2015

